

Langue orale et danse en GS

Dire, organiser pour conserver la mémoire

Cette phase orale s'effectue en amont de la séance d'EPS, en classe. Elle a pour but d'engager tous les élèves dans la séance et de rappeler les critères de réussite et de réalisation. Les critères de réussite sont communs à l'ensemble de la classe. Certains critères de réalisation sont singuliers et doivent être réactivés.

Le principe de reproductibilité

L'élève, pour présenter sa danse, doit comprendre que celle-ci peut se répéter et qu'il doit fixer des permanences.

De la danse à la chorégraphie

Le maître propose d'outiller l'élève danseur en élève chorégraphe pour donner à sa danse un développement complet comprenant un début, un milieu et une fin. Cela va aider l'élève à passer d'une mémoire corporelle, kinesthésique à une mémoire intellectuelle.

Les supports de langage

Sont constituées de grandes affiches pour chaque danse, chacun composant cependant son propre langage corporel, chacun possédant sa trace propre.

L'élève se réfère à l'affiche pour énoncer les critères de réussite communs au groupe classe.



- Le langage oral est précis.

- Il existe un langage propre à la culture de la classe mais employant des termes génériques autour des positions, postures, connecteurs temporels et termes spatiaux.

- Les formules syntaxiques font appel à « du prêt à parler », ainsi l'élève énonce : « pour réussir, il faut... », expliquant ainsi les critères de réussite.

Cette affiche offre l'avantage de lier singulier et collectif à partir d'une même trame. Le choix des postures étant personnel, et appartenant au répertoire de la culture classe, l'élève peut tout en rappelant le déroulement commun annoncer : « au début, j'ai choisi la position de « chevalier » sur la chaise... »

La trace écrite

Cette mémoire figure ensuite à l'intérieur du cahier d'EPS, devenant ainsi un référent singulier. Un exemple d'aide mémoire pour la danse d'Alba (ci-contre)

